Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Publié le
ID : 015-200001337-20230126-D202301-BF

SYTEC
TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

DECISION DE LA PRESIDENTE N°2023-01

ADHESION A L'ASSOCIATION LEADER FRANCE

La Présidente du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-43 du comité syndical en date du 12 novembre 2020, portant délégation d'attributions du Comité Syndical à Madame la Présidente du SYTEC ;

Considérant que l'Association LEADER France s'adresse aux territoires engagés dans le programme LEADER.

Considérant que cette association assure une triple mission de représentation, d'animation et d'accompagnement :

- Représenter les Groupes d'Action Locale dans les instances nationales et européennes pour relayer les attentes et les difficultés des territoires LEADER ;
- Accompagner les Groupes d'Action locale dans la mise en œuvre du Programme LEADER et valoriser leurs réussites ;
- Consolider et animer le réseau des Groupes d'Action Locale et les partenariats des acteurs locaux et régionaux.

Considérant que le montant de l'adhésion annuelle est de 650 €.

DECIDE

Article 1

D'adhérer à l'Association LEADER France pour l'année 2023 afin d'intégrer le réseau national des Groupes d'Actions Locales et de bénéficier d'un accompagnement, devenir acteur de la prochaine programmation, et participer aux différents projets de l'association.

Article 2

De confier à l'Association LEADER France la représentation dans les instances nationales et européennes, l'accompagnement dans la mise en œuvre du programme, consolider et animer le réseau des GAL et les partenariats des acteurs régionaux et nationaux.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Publié le
ID : 015-200001337-20230126-D202301-BF

Article 3

Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de Saint-Flour et fera l'objet d'un affichage au siège du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal.

Fait à Saint-Flour, le 26 janvier 2023

La Présidente

Céline CHARRIAUD